

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **7 MARS 2017**

Sur convocation de Christian BRAND, le Conseil Communautaire s'est réuni le Mardi 7 mars 2017 à 20 h 30, Salle du Vallon, Maison des services du Vallon de Sancey, à SANCEY.

Etaient Présents:

BERNARD Claude, BERCOT Christian, BIZE Henri, BOBY Henri, BONNAIRE Isabelle, BOUHELIER Francine, BRAND Christian, BRAND Noël, BRAND Yves, CARTIER Frédéric, CHATELAIN Jeanne-Antide, COURTY Vincent, CUCHEROUSSET Colette, DENIZOT Régis, DOURIAUX Roland, DUTRIEUX Gérard, FAIVRE Bertrand, FEUVRIER Bruno, GARET Nicolas, GAUTHIER Bernard, GRAIZELY Damien, HERARD Christian, JOUILLEROT Michel, LOMBARDOT Denis, MEILLET Paul, MONNOT Jean-Jacques, MOUGEY Michel, MOUGIN Martial, PERDRIX Dominique, PEZEUX Claude, PONCOT Dominique, POUX Jean-Charles, ROUHIER Dominique, SANDOZ Paul, SCHELL Charles

Absents excusés : BIGUENET Thierry, MOUGEY Remy, FRANCHINI Philippe, DEVAUX Johann, VIEILLARD Christian, WILLEMIN-JEANNIN Ingrid,

Procuration : CIRESA Benoît a donné procuration à BERCOT Christian

Secrétaire de séance : BOUHELIER Françoise

ORDRE DU JOUR

1. Adoption des nouveaux statuts du PETR Doubs Central2
2. Elections des représentants aux PETR4
3. Ouverture de 2 postes d'adjoint technique5
4. Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs5
6. Communication : présentation d'un nouveau logo6
7. Accessibilité6

CC	C ommunauté de C ommunes
EPCI	E tablissement P ublic de C oopération I ntercommunale
PETR	P ôle d' E quilibre des T erritoires R uraux
SCOT	S chéma de C ohérence T erritoriale
SMIX	S yndicat M ixte
FPU	F iscalité P rofessionnelle U nique
CIID	C ommission I ntercommunale des I mpôts D irects

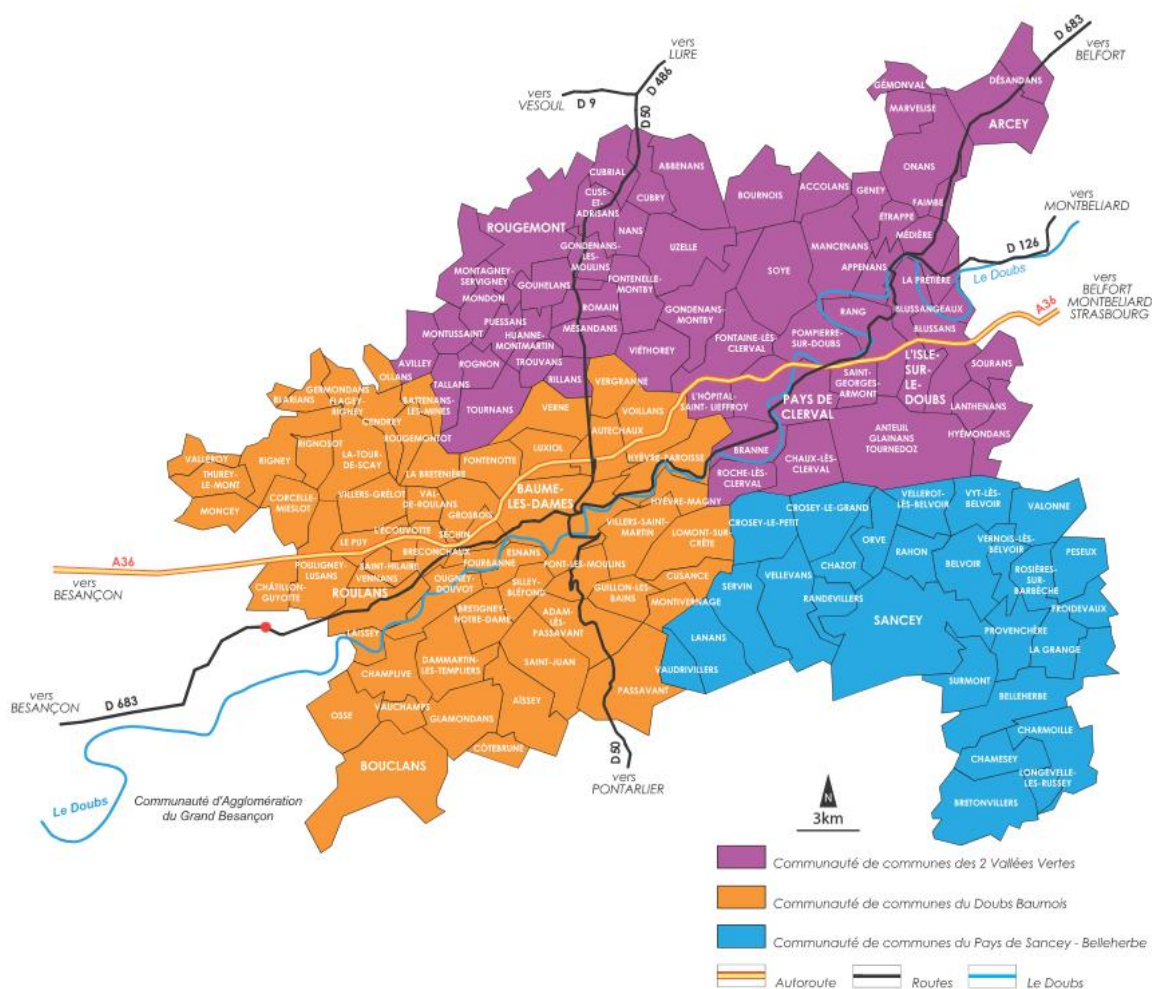
1. Adoption des nouveaux statuts du PETR Doubs Central

M. le Président rappelle qu'avant la réforme territoriale dite « loi NOTRe », les périmètres du Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux (PETR) et du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) étaient différents et qu'ainsi il y avait deux syndicats mixtes pour exercer leurs différentes compétences.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les périmètres sont identiques. Le Président présente le nouveau territoire composé des 3 Communautés de Communes :

- CC des 2 Vallées Vertes (55 communes – 16 308 habitants),
- CC du Doubs Baumoï (60 communes – 17 347 habitants),
- CC du Pays de Sancey-Belleherbe (27 communes – 5373 habitants)

soit 142 communes et 39 028 habitants.



Dans un souci de rationalisation et d'efficacité, les comités syndicaux de ces 2 instances ont proposé leur fusion. Administrativement, le syndicat mixte du SCOT disparaîtra et le PETR ajoutera à ses missions, la compétence SCOT.

Une nouvelle représentativité est proposée :

Membre	Population	Titulaires	Suppléants
CC 2 Vallées Vertes	16 308 hab	18	9
CC Doubs Baumoises	17 347 hab	19	10
CC Pays Sancey-Belleherbe	5 373 hab	7	4
Total	39 028 hab	44	23

Après avoir fait lecture des nouveaux statuts du PETR du « Doubs Central », le Président procède au vote.

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président, et en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, soit à 36 voix pour

- 1) APPROUVE la fusion du PETR du Doubs Central et du Syndicat Mixte du SCOT du Doubs Central pour une nouvelle instance nommée PETR du « Doubs Central »***
- 2) APPROUVE les statuts joints***
- 3) AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à la présente décision***

Après le vote, M. Jouillerot fait part de son inquiétude concernant le dessaisissement de la capacité des communes à ouvrir de nouveaux terrains à l'urbanisation.

M. Cartier rappelle que le SCOT est un document d'urbanisme qui par la loi est dans la hiérarchie des documents d'un rang supérieur. Ainsi le PLU ou la carte communale d'une commune doit être conforme aux orientations du SCOT.

Il explique ensuite que les élus du SCOT ont obtenu une répartition égalitaire à l'échelle des communautés de communes pour l'ouverture à l'urbanisation sur la base d'une croissance démographique de 3% pour les 15 prochaines années. Initialement, il était prévu un développement de l'urbanisation que pour les communes disposant d'une gare ferroviaire. Le travail des élus a été important pour obtenir cet accord.

Il conclut en rappelant l'importance de la participation des maires aux réunions sur ce type de dossiers, s'ils souhaitent que l'intérêt des « petites communes » soit préservé.

2. Elections des représentants aux PETR

Après l'adoption des nouveaux statuts du PETR du Doubs Central, M. le Président propose de procéder à l'élection de ses représentants dans cette instance.

Il rappelle la situation avant la fusion.

PETR 6 titulaires et 6 suppléants

Nombre	Titulaires	Suppléants
1	Michel MOUGEY	Damien GRAIZELY
2	Jean-Jacques MONNOT	Bernard GAUTHIER
3	Christian BRAND	Yves BRAND
4	Charles SCHELLE	Dominique PERDRIX
5	Frédéric CARTIER	Bruno FEUVRIER
6	Isabelle BONNAIRE	Paul MEILLET

SCOT 9 titulaires et 9 suppléants

Nombre	Titulaires	Suppléants
1	Christian BRAND	Damien GRAIZELY
2	Michel MOUGEY	Bernard GAUTHIER
3	Jean-Jacques MONNOT	Yves BRAND
4	Charles SCHELLE	Bruno FEUVRIER
5	Frédéric CARTIER	Philippe FRANCHINI
6	Isabelle BONNAIRE	Michel JOUILLEROT
7	Dominique PERDRIX	Roland DOURIAUX
8	Paul SANDOZ	Johann DEVAUX
9	Claude BERNARD	Benoît CIRESA

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président, et en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, soit 36 voix pour

1) Elit les nouveaux représentants au PETR du Doubs Central :

Nombre	Titulaires	Nombre	Suppléants
1	Christian BRAND	1	Dominique PERDRIX
2	Michel MOUGEY	2	Paul SANDOZ
3	Jean-Jacques MONNOT	3	Claude BERNARD
4	Charles SCHELLE	4	Damien GRAIZELY
5	Frédéric CARTIER		
6	Isabelle BONNAIRE		
7	Yves BRAND		

3. Ouverture de 2 postes d'adjoint technique

Service	Nombre de poste	Durée hebdomadaire	Date d'ouverture du poste
Déchetterie	1	35 h	1 ^{er} avril 2017
Service technique	1	35 h	4 mai 2017

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président, et en avoir délibéré à 36 voix POUR,

- **DECIDE d'ouvrir les 2 postes proposés**
- **DECIDE la création de la vacance d'emploi pour ces 2 postes**
- **AUTORISE le Président à signer la convention de mise à disposition d'un des agents auprès des communes de Belvoir et Vellerot-les-Belvoir pour 14 heures hebdomadaires chacune soit 7 heures hebdomadaires restantes pour le compte de la Communauté de Communes**
- **AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision**

4. Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Suite au passage à la Fiscalité Professionnelle Unique au 1^{er} janvier 2017, **une Commission Intercommunale des Impôts Directs doit être mise en place. Elle sera composée de 10 membres titulaires et 10 membres suppléants.**

Elle aura pour mission d'évaluer la valeur foncière des locaux commerciaux et industriels. **Elle ne se substitue pas aux commissions communales pour les autres valeurs foncières.**

La Communauté de Communes doit proposer au Directeur Départemental des Finances Publiques une liste 20 contribuables pour la désignation des 10 titulaires et de 20 contribuables pour la désignation des 10 suppléants pour chaque catégorie. C'est le Directeur Départemental qui fera le choix définitif.

Pour chaque catégorie, il faut proposer 2 contribuables n'habitant pas le territoire intercommunal.

Nombre	Titulaires	Nombre	Titulaires
1	Christian BRAND	10	Frédéric CARTIER
2	Charles SCHELLE	11	Yves BRAND
3	Francine BOUHELIER	12	Jean-Jacques MONNOT
4	Isabelle BONNAIRE	13	Jean- Charles POUX
5	Vincent COURTY	14	Paul SANDOZ
6	Christian HERARD	15	Gérard DUTRIEUX
7	Philippe FRANCHINI	16	Cristian VIEILLARD
8	Dominique PERDRIX	17	Claude PEZEUX
9	Denis LOMBARDOT	18	Michel JOUILEROT
19	MARET Philippe (hors CC)	20	Alain GIGON (hors CC)

Nombre	Suppléants	Nombre	Suppléants
1	MOUGIN Martial	10	CHATELAIN Jeanne-Antide
2	BIZE Henri	11	ROUHIER Dominique
3	GAUTHIER Bernard	12	GRAIZELY Damien
4	MOUGEY Michel	13	PEZEUX Claude
5	FEUVRIER Bruno	14	FAIVRE Bertrand
6	DENIZOT Régis	15	BERCOT Christian
7	BOBY Henri	16	CUCHEROUSSET Colette
8	BRAND Noël	17	GARET Nicolas
9	MEILLET Paul	18	DOURIAUX Roland
19	BEUCLER Lionel 16 BAVANS	20	BOILLOT Anne VILLARS SOUS DAMPJOUX

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président, et en avoir délibéré à 36 voix POUR :

- **PROPOSE à M. le Directeur Départemental des finances Publiques les contribuables précités pour devenir membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs**

5. Communication : présentation d'un nouveau logo

Deux ébauches de logo sont présentées aux élus qui choisissent un modèle tout en apportant quelques remarques avant de le soumettre pour réalisation.

6. Accessibilité au service public

Jean-Jacques MONNOT informe les élus qu'il a participé au comité de pilotage organisé par le Département dans le cadre de l'élaboration d'un schéma Départemental de l'accessibilité au service public du Doubs

Les prochaines dates à retenir :

- **30 mars 2017 Préparation du budget primitif 2017**
- **13 avril 2017 vote des budgets**

La secrétaire de séance
BOUHELIER Francine

le Président
BRAND Christian